

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 10 Novembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix novembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mardi 20 Octobre 2020

Secrétaire de séance : Monsieur Eric BERGEZ

Présents : MM. ARRIBERE Daniel, BALDAN Patrick, Mme BONNEFON Catherine, M BOURREZ Alain, Mme CHOPIN Marjorie, MM FRANÇAIS Hubert, LARCO Jean-Claude, TARDAN Emile, BERGES Paul, BERGEZ Eric, CABANNES Jean-Maurice, CASABONNE Jean, CAZENAVE-LAROCHE Didier, DEVALS Gérard, FLORENCE Jean-Philippe, FROSSARD Etienne, Mmes GARCES Cathy, GAUCHER Michelle, MM. HOEPFFNER Michel, JOUSSAUME Patrick, MAUNAS Patrick, MEDOU-MERERE Daniel, ORONOS Patrick, LAGRANGE Jérôme,

Suppléants : MM. DRILHOLE Patrick, MARQUEZE Jacques suppléants de Mme HAENSEL Michèle et de M. COUSTET Jean-Claude

Pouvoirs :  
M. CAZALETs Henri à Mme CHOPIN Marjorie  
M. MINART François à M. BALDAN Patrick  
M. CASABONNE Pierre à Mme GAUCHER Michelle  
M. LARRICQ Cédric à M. MAUNAS Cédric  
Mme ROSSI Brigitte à M. CABANNES Jean-Maurice

Excusés/absents : MM. GRECHEZ-CASSIAU Roland, BERNOS André, Mme CLOT Marthe, MM. LOMPRES Frédéric, MIRANDE David, LASSERRE-BISCONTE Albert

### Délibération N°20201104 – Désignation délégué Institution Adour

#### Rapport n°4 du 10.11.2020 : rapporteur : M. Patrick MAUNAS

Par délibération en date du 19 décembre 2018, le SMGOAO a décidé d'adhérer à l'Institution Adour.

Cette décision a été acceptée par l'Institution Adour le 28 mars 2019 et a été rendue effective par arrêté inter-préfectoral en date du 2 août 2019.

Conformément au statut de cet établissement, le SMGOAO dispose d'un représentant pour siéger au sein du Comité Syndical de l'Institution Adour

Il convient donc de désigner 1 représentant titulaire pour siéger au sein de ce Comité syndical. Ce représentant disposera d'une voix.

Le Bureau du SMGOAO, dans sa séance du 8 octobre 2020 a proposé de désigner M. Daniel ARRIBERE, 1<sup>er</sup> vice-président du SMGOAO, comme représentant du SMGOAO au sein de l'Institution Adour.

# SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET

## Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** Le présent rapport
- **DESIGNE** M. Daniel ARRIBERE représentant titulaire au sein du Comité Syndical de l'Institution Adour

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 10 Novembre 2020

Le Président  
**Patrick MAUNAS**

<b><u>Membres en exercice</u></b>	<b>37</b>
<b><u>Membres présents :</u></b>	<b>26</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>31</b>
<b>POUR :</b>	<b>31</b>
<b>CONTRE :</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION :</b>	<b>0</b>

